



**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Programme d'Investissement pour la Forêt
« PIF »**

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET ET LA RESTAURATION DES SAVANES « PIFORES »

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE DES BESOINS EN
COMBUSTIBLES LIGNEUX DANS LES VILLES DES PROVINCES DU PIFORES**

I. Contexte et Justification

Engagée depuis janvier 2009 dans le processus de préparation à la REDD+, la RDC a été sélectionnée en 2010 parmi les huit pays pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), l'un des trois Programmes du Fonds Stratégique pour le Climat (FSC). Le Programme d'Investissement Forestier (PIF) de la RDC s'insère dans le processus national REDD+ en tant que première source de financement devant permettre à la RDC d'entrer dans une phase d'investissement pour engager un déploiement opérationnel et à grande échelle de la REDD+ et développer les premiers programmes de transformation sectorielle à partir du premier trimestre 2015.

Dans ce cadre, le Gouvernement de la RDC avait reçu deux Dons pour couvrir les coûts de deux projets pilotes à savoir : (i) le Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani « PIREDD/MBKIS » (21.5 millions), (ii) le Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers « PGAPF » (36,9 millions), respectivement sur financement de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale.

La bonne réussite des différents modèles développés par le PIF de la RDC dans le cadre du PGAPF a milité en faveur des financements additionnels de la part de l'Initiative des Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) à travers le Fonds National REDD (FONAREDD) avec la Banque mondiale comme Agence d'exécution du CAFI afin de couvrir aussi l'Ex-District du Maï-Ndombe et ainsi promouvoir la performance du Programme de Réduction des Émissions (PRE) de la Province du Maï-Ndombe. Il s'agit du Projet Intégré REDD+ dans le Maï-Ndombe (PIREDD/MND). Comme pour le Projet Parent du Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers, ce financement additionnel développe une approche territoriale cohérente et coordonnée pour combattre la déforestation, en s'adressant aux causes de celle-ci et de la dégradation des forêts. Un second financement de 6,2 millions USD a été obtenu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) afin d'étendre l'envergure des plans développés dans le cadre du PIREDD/MND pour la prise en compte des questions spécifiques de biodiversité.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) est la structure dédiée au Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable (MEDD) pour coordonner ces projets et en assurer la Maîtrise d'Ouvrage.

Par ailleurs, à la des visites effectuées sur le terrain à diverses occasions par des représentants de la haute hiérarchie de la Banque mondiale, en particulier la tournée effectuée en novembre 2021 par le Directeur Régional de la Banque mondiale pour le Secteur du Développement Durable, la Banque mondiale avait retenu, parmi les priorités des visites, de finaliser la préparation d'un nouveau programme de grande envergure afin de mettre à l'échelle, dans le bassin de l'Ouest (Kinshasa, Kongo Central, Kwilu), du Centre (Kasaï, Kasaï Oriental, Kasaï Occidental, Lomami) et de l'est (Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu) de la RDC, les approches développées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PIF appuyé par la Banque mondiale, à savoir le Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF).

Ce nouveau programme prévu pour une enveloppe de **300 cent millions de dollars américains** en faveur de ces Province rentre dans le cadre du nouveau Partenariat Pays de la Banque mondiale pour la période 2022 – 2026. **Il s'agit donc de ce projet intitulé « Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES en sigle français, FOREST en sigle anglais)** dont la première phase de cinq ans va concerner les Provinces de l'Ouest et du Centre. L'instruction de vaste programme a démarré au mois juillet 2022 et l'évaluation technique entre les équipes de la Banque mondiale et les experts des ministères sectoriels impliqués dans la PIFORES a eu lieu au mois mars 2023.

II. Objectif de développement et Composantes du PIFORES

Le PIFORES vise à améliorer la gestion des paysages forestiers et renforcer les moyens de subsistance des communautés dans les zones de projet sélectionnées. Il est structuré autour de cinq composantes ci-après :

- Composante 1 :** Amélioration de l'aménagement du Territoire pour la gestion des ressources naturelles dans les zones ciblées ;
- Composante 2 :** Développement de l'agroforesterie et des chaînes de valeur pour la gestion durable des paysages et l'amélioration des moyens de subsistance ;
- Composante 3 :** Développement d'une chaîne de valeur durable pour l'énergie et la cuisson efficace ;
- Composante 4 :** Approches améliorées et innovantes pour la mesure, le rapportage et la vérification (MRV) et le financement climatique basé sur les résultats ;
- Composante 5 :** Mise en œuvre et suivi et évaluation du projet.

III. Préparation du Programme

Un accord portant sur l'avance de préparation du PIFORES de **3,4 millions de dollars américains** a été signé le 05 décembre 2022 entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la Banque mondiale. Ces ressources visent à financer la réalisation de certaines activités jugées à la fois nécessaires pour la finalisation des documents qui accompagnent le PAD mais aussi de jeter les bases qui permettront de faire les résultats dès la première année de mise en œuvre du projet. C'est notamment l'identification des agences locales d'exécution, l'organisation des missions d'identification des sites, l'organisation des études de base, l'acquisition du matériel aratoire, le recrutement du personnel supplémentaire de l'UC-PIF, etc...

L'étude de besoins en combustibles ligneux pour les ménages urbains des villes des 7 provinces concernées du projet pour la cuisson des aliments permet de quantifier l'impact de cet usage sur la déforestation et dégradation des forêts de la zone du projet et son impact sur les conditions de vie des populations de ces villes. Elle permet aussi d'étudier l'envergure des mesures alternatives à mettre en place pour réduire les impacts négatifs de cet usage et que le projet prévoit également appuyer dans a même zone.

L'objectif général de cette étude est de contribuer à la gestion durable des ressources forestières à des fins de contribution à l'atténuation des émissions de GES.

Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agit de :

- Etudier les modèles d'approvisionnement en bois-énergie (modes d'approvisionnement, circuit de commercialisation) utilisés par les populations des villes ;
- Etudier les modèles de production de la filière bois-énergie selon les catégories d'utilisation des terres ; Proposer un modèle optimal pour la production et l'approvisionnement durables du bois-énergie en contribuant moins aux émissions de GES

C'est dans ce contexte que les présents termes de référence sont rédigés.

I. Méthodologie

L'étude sera réalisée sous la supervision de l'UC-PIF et des services techniques provinciaux et provinciaux concernés. D'autres acteurs clés pourront être associés à la réalisation des enquêtes (autorités locales, société civile...). Au quotidien et en cas de besoin, le Consultant se référera auprès de l'Expert National en charge du Suivi Évaluation de l'UC-PIF pour un certain nombre d'orientations et le cadrage de la mission.

La mission se décompose en trois phases successives :

Phase 1 : Rédaction du protocole d'étude et élaboration des outils d'enquête

Il s'agit d'une phase préparatoire au cours de laquelle le protocole de l'étude, assorti de l'approche méthodologique et des questionnaires d'enquêtes seront élaborés par le consultant et validés par l'UC-PIF.

En premier lieu, le Consultant réalisera une revue documentaire (rapports techniques, enquêtes ménages et études socioéconomiques réalisées par d'autres structures notamment le PNUD, la FAO ect. et autres secteurs) pour le cadrage de la mission sur le terrain.

Sélection des villes et centres urbains importants

Le PIFORES sera mis en œuvre dans 7 Provinces d'intervention. L'échantillon de l'étude devra être représentatif des ménages urbains localisés dans les différentes villes des 7 Provinces.

Méthodologie

Le Consultant soumettra à l'UC-PIF pour validation, une méthodologie pour mener des enquêtes individuelles et quantitatives auprès des ménages urbains et des acteurs clés (les boulangeries, les unités de saponification et la fabrication des briques ect.) intervenant sur les villes des 7 Provinces concernées. Des aspects quantitatifs, voire également qualitatifs devront être analysés (types des combustibles de bois-énergie utilisés par les ménages ; types de foyer amélioré en cas de charbon de bois ou de briquettes ; fréquence d'utilisation de chaque type de combustible par chaque ménage concerné ; les autres énergies de cuisson autres que le bois-énergie ; les facteurs limitants pour l'accès à un type de combustible de donné de bois-énergie de cuisson des aliments ; tendances socio-économiques, enjeux de développement pour les villes, perceptions des ménages sur l'utilisation des combustibles ligneux ; niveau des connaissances sur les impacts sur la forêt et la santé ;...). Des questionnaires et autres outils seront élaborés selon la méthodologie validée par l'UC-PIF.

Phase 2 : Réalisation de l'étude

La réalisation de l'étude sera effectuée conformément au protocole d'étude validée par l'UC-PIF. Un ordre de mission sera émis pour chacune des différentes équipes d'enquêteurs. Le Consultant préviendra immédiatement l'UC-PIF en cas de conflits ou de difficultés rencontrées avec les communautés ou les peuples autochtones. Par ailleurs, le consultant devra créer un lien Kobo collect pour permettre à l'équipe de l'UC-PIF de suivre en temps réel le processus de collecte des données sur le terrain.

Phase 3 : Finalisation de l'étude et restitution

Les données recueillies durant la revue documentaire, des échanges avec les autres consultants et ressortant des entretiens de terrain, serviront d'éléments de base pour l'élaboration du rapport de l'étude. Il s'agit de clôturer l'étude en produisant le rapport final qui doit être validé par l'UC-PIF. Ce rapport devra identifier les modèles d'approvisionnement en bois-énergie utilisés dans les villes cibles, analyser les modèles d'approvisionnement en bois-énergie afin d'en ressortir les goulots d'étranglement,

identifier les modèles de production du bois-énergie selon les catégories d'utilisation des terres et élaborer un modèle pour la production et l'approvisionnement durables du bois-énergie en RDC.

II. Lieu et Durée de la consultation

La mission se réalisera de façon simultanée dans les trois bassins et elle est prévue pour une durée de 3 mois dans les 7 villes des 7 Provinces du PIFORES. Pour ce faire, le Consultant proposera au début de la mission (juste après la signature du contrat) un plan de déploiement de son personnel dans les 7 Provinces, qui doit être préalablement validé par l'UC-PIF avant son application.

III. Livrables

Livrables	Format
Phase 1 : Rédaction des protocoles d'étude et des outils d'enquête	
Le protocole d'étude comportant notamment (i) la présentation des différents types de bois-énergie par catégories (ii) la méthode de sélection des ménages des villes sélectionnés ou l'échantillonnage (iii) l'approche méthodologique (iv) un chronogramme d'intervention des équipes	En version numérique (Word)
Les questionnaires d'enquêtes individuels et collectives	En version numérique (Word)
Phase 2 : Rapport provisoire de l'étude	
Le rapport d'étude paginé en français se focalisant sur les résultats d'étude (maximum 50 pages) et comprenant un résumé exécutif détaillant le niveau de référence socioéconomique de consommation par type de combustible ligneux. Le canevas du rapport sera validé au préalable par l'UC-PIF.	En version numérique (Word)
Phase 3 : Rapport final	
Le rapport d'étude paginé en français prenant en compte les observations faites par l'UC-PIF et tous les documents précités dans leurs formes finales.	En version numérique (Word et PDF) et en version Papier (8 documents).

IV. Profil du Consultant

Le Consultant recherché doit répondre au profil ci-après :

- Être une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou un bureau d'étude ayant de l'expérience dans les enquêtes ménages et les études socio-économiques en RDC ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la recherche et les enquêtes ménages en RDC ;
- Avoir une expérience avérée dans le développement des protocoles et outils d'évaluation qualitative et quantitative, y compris la conduite des évaluations sur terrain ;
- Avoir au moins 05 ans d'expériences en bois-énergie
- Justifier d'une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale.

L'équipe doit comporter le personnel clés suivants :

- **Un coordonnateur gestionnaire d'expertise avec les qualifications suivantes :**
 - Avoir au moins une Licence (Bac+5) ou équivalent en science sociale (Economie, sociologie, agroéconomie, anthropologie, environnementaliste ou autres disciplines connexes) ;
 - Avoir un minimum de 5 années d'expérience dans la conduite d'études socio-économiques et d'enquêtes ménages ;
 - Avoir une expérience démontrée de 5 ans minimum dans la gestion d'équipe multidisciplinaire dans un contexte de pays en développement ;
 - Avoir une connaissance avérée de la RDC (au moins 5 études réalisées) ;
 - Avoir la connaissance de la REDD+ est un atout ;

- **Un expert en question socio-économique avec les qualifications suivantes :**
 - Avoir au moins une Licence (Bac+5) ou équivalent en science sociale (Economie, sociologie, agroéconomie, anthropologie, environnementaliste ou autres disciplines connexes) ;
 - Avoir un minimum de 5 années d'expérience de travail avec les Peuples Autochtones ;
 - Avoir une expérience démontrée de 5 ans minimum la conduite de travaux participatifs avec les Peuples Autochtones.

- **Un gestionnaire de base de données**
 - Avoir une Licence (Bac+5) en statistiques, informatique, agronomie ou économie ;
 - Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la réalisation d'études socio-économiques ou les enquêtes ménages ;
 - Avoir une expérience dans la conception et la gestion de base de données ;
 - Avoir une connaissance de la RDC (au moins 3 études réalisées) ;
 - Avoir la maîtrise des outils cartographiques / SIG.

- **Six (6) chefs d'équipes :**
 - Avoir un diplôme au minimum de Bac+5 en sciences sociales, notamment en sociologie, agroéconomie, économie, environnement, anthropologie ou autres disciplines connexes ;
 - Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans les études socio-économiques ou les enquêtes ménages en milieu rural en RDC ;
 - Avoir une expérience spécifique d'au moins 2 ans sur les questions des peuples autochtones ;
 - Avoir une connaissance des méthodes de participations / animations ;
 - Avoir la connaissance de la zone d'intervention du projet est un atout.